



# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Centre Intergénérationnel situé au 252, chemin Sacré-Cœur Ouest, le lundi 8 avril 2019 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

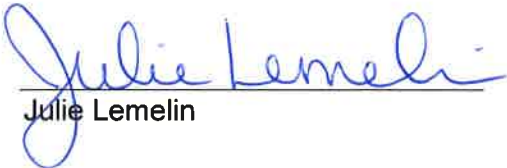
**38, rue Chouinard Nord - lot 5 448 506 du cadastre du Québec**

Demande de dérogation mineure pour autoriser l'utilisation d'un conteneur comme bâtiment accessoire à un usage du groupe habitation afin d'y opérer un casse-croûte en période estivale. L'article 10.3.2 du règlement de zonage numéro 69-07 stipule que l'utilisation de conteneur comme bâtiment accessoire est seulement autorisée aux usages agricole, acéricole, forestier, commercial et industriel.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

Donné à Adstock, ce 22 mars 2019.

La directrice générale,

  
Julie Lemelin